



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET D'EURE-ET-LOIR

PREFECTURE

Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques

Bureau des Elections et de la Réglementation

Affaire suivie par Mme Valérie JUNIET

☎ 02 37 27 72 52

☎ 02 37 27 72 57

✉ valerie.juniet@eure-et-loir.gouv.fr

PREF - DRUP - BEA - 15 - 10 / 10

Arrêté modifiant l'arrêté n° 2013302-0002 du 29 octobre 2013 portant composition de la Commission Départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur

LE PREFET D'EURE-ET-LOIR

Officier de la Légion d'Honneur,

VU le Code de l'Environnement et notamment l'article R123-34 ;

VU la délibération du Conseil Départemental en date du 2 avril 2015, faisant suite à l'élection des Conseillers Départementaux et désignant M. LE DORVEN et M. MARIE pour siéger respectivement en qualité de titulaire et en qualité de suppléant au sein de la Commission Départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur, en tant que représentants du Conseil Départemental ;

ARRETE

ARTICLE 1er - A l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral n° 2013302-0002 du 29 octobre 2013 portant composition de la commission chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur, la rubrique concernant les représentants du Conseil Général est remplacée comme suit :

Représentants du Conseil Départemental :

- M. Christophe LE DORVEN, Conseiller Départemental du canton Dreux 1 ;
Suppléant : M. Jean-Noël MARIE, Conseiller Départemental du canton d'Epernon.



Place de la République - CS 80537 - 28019 Chartres Cedex - Standard : 02 37 27 72 00

Horaires d'ouverture au public : 9h00- 12h30 / 14h00 -16h30 (le vendredi 16h00)

Accueil au guichet le matin de 9h00 à 12h30 et l'après midi sur rendez-vous exclusivement

Pour toute précision, consulter www.eure-et-loir.gouv.fr, rubrique "Dé-marches administratives"

ARTICLE 2 - Mme la Secrétaire Générale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture d'Eure-et-Loir et notifié à tous les membres de la commission.

Chartres, le 13 OCT. 2015

LE PREFET,
Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale,

Carole PUIG-CHEVRIER